

**COMPTE-RENDU DU 3<sup>EME</sup> CONSEIL D'ECOLE 2017/2018**

**VENDREDI 15 JUIN 2018**

**Etaient présents :**

- M. Frédéric ITIER, maire de R.L.T.
- Madame Cristel COSTE et M. Guillaume VETTU, adjoints aux maires de R.L.T. et Massanes
- Mesdames ARNAUD, CHABALIER, GUIGON, MALATESTA-LOVERA, SANKOUR, Messieurs MALOUKI et SEGUREL, représentants des parents d'élèves.
- L'équipe enseignante, hormis M<sup>mes</sup> Bertrand et Christine Marion, enseignantes à temps partiel.
- M<sup>me</sup> Angela Zassot, enseignante nouvellement nommée, invitée.

**Absents excusés :** M. BARTHELEMY, inspecteur de l'éducation nationale, M<sup>me</sup> CRUVELIER, maire de Massanes, M<sup>me</sup> Pantel, M. Poidevin parents d'élèves.

**La séance débute à 18h05.**

**Conseil comportant 3 nouveautés :**

- Accueil à sa demande de M<sup>me</sup> Angéla Zassot, enseignante nommée sur l'école à la prochaine rentrée.
- Invitation des Atsem à compter de ce conseil puisque leur rôle et leur participation active à l'équipe éducative a été renforcée par notre ministre et le Président de la République lors des assises de la Maternelle du 27 mars dernier (elles seront invitées dorénavant à chaque conseil)
- Dernier conseil d'école de notre collègue Jean-Marc Polge.

**1/ Effectifs et prévisions de rentrée :**

M. le Directeur donne les informations sur les effectifs et les prévisions, tableau à l'appui.

- L'école compte actuellement **252** élèves (- 3 / conseil T2, - 5 rentrée), soit une moyenne de **22,9**.

- La prévision d'inscriptions pour les élèves de P.S. est de **22 (25 prévus sur la liste)** élèves et **12** élèves hors petits sont annoncés (+ 34)

**32** élèves de **C.M.2** vont quitter l'école pour le collège.

Différence = + 2

**MAIS ! 12 élèves** font l'objet d'une demande de radiation de l'école car les familles déménagent !

La prévision pour la rentrée de septembre 2018 s'établit donc pour l'instant à **242**.

Soit une perte de - **15** élèves par rapport à la rentrée de septembre 2017.

Ces effectifs ont été transmis à notre hiérarchie qui ne cache pas que l'école fera sûrement l'objet d'une fermeture de classe (décision prise le 06/07).

**Prévision : 242 élèves à 10 classes = 24,2 de moyenne.**

**2/ Perspectives d'organisation pour la rentrée 2018 :**

Dans la perspective de cette fermeture, nous avons été obligés de faire une projection de répartition sur 11 et 10 classes, Les classes s'organiseraient pour l'instant ainsi :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
P.S.	M.S.	G.S.	G.S./C.P.	C.P.	C.E.1	C.E.1/C.E.2	C.E.2	C.M.1	C.M.1/C.M.2	C.M.2
22	25	21	9 + 9	21	22	15 + 5	21	25	13 + 9	25
<b>22</b>	<b>25</b>	<b>21</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>25</b>	<b>22</b>	<b>25</b>

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
P.S.	M.S.	G.S.	G.S./C.P.	C.P./C.E.1	C.E.1	C.E.2	C.M.1	C.M.1/C.M.2	C.M.2
22	25	25	5 + 18	12 + 12	25	26	25	13 + 9	25
<b>22</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>25</b>	<b>22</b>	<b>25</b>

Ces répartitions seront à affiner selon les mouvements à venir (arrivées/départs).

3 élèves feront l'objet d'un PPS et nécessiteront l'aide d'une A.V.S.

3 AVS devraient donc présentes dans l'école pour les encadrer.

### **3/ Organisation cantine, garderie et personnel municipal :**

**Réorganisation du temps de cantine :** Dernièrement M. le Directeur a rencontré à sa demande M<sup>me</sup> Coste qui lui a présenté un projet de réorganisation du temps de cantine touchant à l'emploi du temps des Atsem, + des changements dans les modalités d'inscription, le but étant de favoriser le temps de repas des maternelles (aide, service, bruit, etc ) en permettant aux atsem de manger avec eux, suite à l'enquête faite auprès des familles dans l'année.

Pour que deux atsem puisse manger avec les enfants pour les aider, il faudrait qu'elles prennent leur pause jusqu'à 14h15, ce qui les enlèverait ¾ d'heure de leur classe.

M. le Directeur lui a donné son avis et le lendemain a présenté ce projet le plus fidèlement possible à ses collègues de maternelle pour qu'ils en prennent connaissance. Tout le monde y est défavorable, étant donné que ce projet laisse les enseignants concernés seuls dans la classe avec tous les élèves, ce qui n'est pas bon au niveau sécuritaire.

Une autre solution a alors été étudiée, avec moins d'impact sur le temps des Atsem à l'école :

2 Atsem qui aident les élèves à manger de 12h00 à 12h45 et qui prennent ensuite leur pause de 12h45 à 13h30. Elles ne sont pas à l'école juste pendant les 10 minutes de 13h20 à 13h30.

Cette solution est raisonnable et acceptée par tout le monde. Elle est provisoire en attendant que la cantine puisse être déclarée en A.L.P. (Accueil de Loisirs Périscolaires) dans quelques mois, ce qui permettra d'obtenir des subventions et avoir des taux d'encadrement et temps de pause différents.

**Inscriptions à la cantine :** A partir de la rentrée de septembre 2018, Alès Agglo demande dans son cahier des charges que les repas soient commandés une semaine à l'avance. L'inscription se fera donc se faire une semaine à l'avance, avec une possible correction à 48h00.

Jusqu'à peut-être Toussaint, les erreurs ou oublis seront tolérés sans pénalités. Au-delà, la pénalité est le repas dû dans son prix total, soit environ 8€.

Un dossier de pré-inscription sera donné aux familles au début de l'été ; il devra être remis à la mairie avant la rentrée.

Alès Agglo possède une plate-forme d'inscription utilisée par les communes déjà dans ce système. 2018/2019 sera pour R.L.T. une année de transition avant d'y venir, à terme.

La mairie essaiera d'accompagner au mieux les familles. Si tout le monde donne une adresse e-mail, possibilité d'envoyer un mail de rappel groupé pour éviter les oublis. Le système de tickets ne peut pas fonctionner.

Le retour des communes dans le système est plutôt positif, une fois la période de rodage passée.

Pas encore de tarifs tenant compte des quotients familiaux, mais le passage en A.L.P. lorsqu'il se fera le permettra.

### **4/ Bilan des projets menés au cours de l'année :**

- **P.S. :** Fresque sous le préau réalisée et posée

- **Les 2 M.S./G.S. :** Projet cirque réalisé tout au long de l'année ; 3 spectacles pro ; 1 spectacle pour les parents ; création d'albums

- **G.S./C.P. et C.P. :** Sortie au Vieux Mas à Beaucaire. Echanges anglais/arts plastique

- **C.E.1 et C.E.2 :** Ecole et cinéma : 2 films + festival Itinérance. Sortie petit train à Maison rouge.

3 interventions de Sentiers vagabonds.

- **C.E.1/C.E.2 :** Projets autour de l'eau ; 6 séances avec Sentiers vagabonds ; sortie à Cognac au Moulin de la Mouleyrette ; Journée au bord du Gardon.

- **C.M.1 et C.M.1/C.M.2 :** rencontres sportives communes + Ecole et cinéma + gestes de 1<sup>er</sup> secours

- **C.M.1/C.M.2 et C.M.2 :** Visite du centre de tri d'Alès ; gestes de 1<sup>er</sup> secours avec l'infirmière du collège et visite du collège (C.M.2 seulement)

- **Tous les C.M.1 et C.M.2 :** Voyage à Marseille pendant 4 jours.

A noter le rôle primordial de l'**A.P.E** dans la réalisation de tous ces projets ; la participation financière a été de 2 582 € pour les sorties et projets divers tout au long de l'année et de 949 € pour le voyage à Marseille.

3 personnes piliers de l'A.P.E. vont arrêter et passer la main ; de ce fait il ne va rester que 4 parents vraiment actifs ; un appel est lancé à de nouvelles bonnes volontés pour intégrer l'A.P.E. et continuer les activités proposées.

Un papier sera distribué aux familles dans ce sens avant la fin de l'année. L'A.P.E. se présentera aussi dans les réunions de rentrée (accord des enseignants).

**La séance est levée à 19h45.**

**La secrétaire : S. MIRA**



**Le Président : J-J MAZOUÉ**

